MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

COMITE SYNDICAL DU 26 MARS 2024 à CARENTAN-LES-MARAIS (Les Veys)

Secrétaire de séance : Yann MOUCHEL

DÉLIBÉRATION

CS 2024/24 Finances locales — Décisions budgétaires — Budget et comptes — AMBITION 2 — Accroître la résilience de nos patrimoines naturels et paysagers - 03. Conforter la gestion équilibrée des grands ensembles naturels — M7. Préserver et gérer des espaces naturels continentaux et maritimes et des espèces remarquables -Mesures de température dans les cours d'eau

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 26 mars 2024 à Carentanles-Marais (*Les Veys*), sous la présidence de Benoît FIDELIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 20 mars 2024 aux membres délibérants et le 21 mars 2024 aux membres associés conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Pascal MARIE, Pierre VOGT

Pour les conseillers départementaux

Hedwige **COLLETTE** (pouvoirs de Christelle CASTELEIN et Maryse LE GOFF), Benoît **FIDELIN**, Patrick **THOMINES** (pouvoirs de Martine LEMOINE et Hervé MARIE)

Pour les Communautés de Communes

Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom), Jean-Pierre **GUEGAN** (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne **HÉBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche - *pouvoir d'Aurélie GIGAN*)

Pour les communes

Pierre **AUBRIL** (Sainte-Mère-Eglise — pouvoir de Bertrand LECONTE), Jean-Michel **GREEN** (Isigny-sur-Mer — pouvoir de Miche MAUDUIT), Yves **HUET** (Gonfreville), Joël **LERECULEY** (Graignes-Mesnil Angot), Sylvain **LEREDDE** (Rampan — pouvoir de Gérard VOIDYE), Jocelyne **LEVAVASSEUR** (Fresville — pouvoir de Laurent HUET), Aurélien **MARION** (Appeville), Christopher **MOREAU** (Saint-Germain-du-Pert), Yann **MOUCHEL** (Varenguebec — pouvoir de Valérie TORTEL), Françoise **PHILIPPE** (Catteville), Jean-Marie **POULAIN** (Montsenelle — pouvoir de Christophe FOSSEY), Gérard **TAPIN** (Marchésieux — pouvoir de Marie-Agnès HÉROUT)

avec voix consultative

Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Valérie LAISNEY, Vanessa LANCELOT, Sylvain LETOUZÉ, Florence MAZIER, Cédic NOUVELOT, Marianne ROZET

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN, Patricia GADY-DUQUESNE, Maryse LE GOFF, Martine LEMOINE, Thierry LETOUZÉ, Hervé MARIE, Jean MORIN



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude **COLOMBEL** (CC de la Baie du Cotentin), Aurélie **GIGAN** (CC Coutances Mer et Bocage), Catherine **KERVADEC** (CC de la Baie du Cotentin), Thierry **LAISNEY** (CC Côte Ouest Centre Manche), Jean-René **LECHATREUX** (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HÉROUT (Carentan-les-Marais), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Dominique JEANNE (Néhou), Jean-Louis LECAPLAIN (Grandcamp-Maisy — voix consultative), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Stéphanie MAUBÉ (Lessay), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Florent SILIERES (Terre-et-Marais), Marianne TAP (Hémevez — voix consultative), Valérie TORTEL (Gorges), Céline VAQUEZ (Le Dézert), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

Pour les membres consultatifs

Julien MINICONI (Sous-préfet de Coutances), Adrien ALLARD (Sous-préfet de Bayeux), Marie COUELLIER (Région Normandie - Chargée de mission Parcs naturels régionaux et Biodiversité)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin Denis LETAN, Agnès ORANGE, Nicolas FILLOL, Arnaud FEREY

Nombre de votants : 20 membres + 12 pouvoirs Soit un auorum de 32 membres sur 58

CS 2024/24 Finances locales — Décisions budgétaires — Budget et comptes — AMBITION 2 — Accroître la résilience de nos patrimoines naturels et paysagers - 03. Conforter la gestion équilibrée des grands ensembles naturels — M7. Préserver et gérer des espaces naturels continentaux et maritimes et des espèces remarquables - Mesures de température dans les cours d'eau

La température de l'eau est un facteur clé pour les écosystèmes aquatiques. En lien avec le changement climatique, il est proposé de se doter d'un réseau d'observation de ce paramètre.

Le Parc naturel régional dispose historiquement d'un réseau de mesure des niveaux d'eau dans les marais (cf. M12). Les sondes en place permettent également de mesurer la température de l'eau, mais cette donnée n'était pas, jusqu'à présent, valorisée.

Aussi, nous prévoyons de récupérer les données du réseau existant et de le compléter pour les marais.

Il est à noter que la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Manche souhaite développer un réseau de sondes thermiques, dans les cours d'eau manchois. Des contacts ont été pris pour assurer la complémentarité des démarches et les échanges de données.

Code budgétaire : 24 M070 BIODIV DIVERS

Dépenses d'investissement 2024		Recettes d'investissement 2024	
2158 – Autres installations, matériel et outillage techniques	3 000,00 €	1312 RÉGION	3 000,00 €
Montant prévisionnel de l'opération			3 000,00 €



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- DONNE son accord sur ce dossier
- AUTORISE le président à signer tous les documents y afférents. ADOPTÉ à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme Transmis en préfecture le 29 avril 2024 Benoït FIDELIN, Président du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Control d'Over BP 137
Saint-Schulden MARAIS
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 vinfo@parc-cotentin-bessin.fr

